



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Centrales d'EDF : Finistere

Question écrite n° 1585

#### Texte de la question

M Jean-Yves Cozan attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, charge de l'aménagement du territoire et des reconversions, sur la reconversion du site de la centrale nucleaire de Brennilis. Il lui demande quelles sont les previsions economiques en matiere d'implantation d'entreprises apres le demantelement de la centrale.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le site de la centrale nucleaire de Brennilis, en cours de demantelement, a fait l'objet de procedures d'incitation a la localisation d'activite. Celles-ci ont permis la perspective de creation d'environ 200 emplois. EDF maintient ses procedures sur l'enceinte de la centrale, et le bassin de Brennilis beneficie dorenavant de l'intervention de l'operation integree de developpement du centre Bretagne, faisant intervenir conjointement l'Etat, la region, les collectivites et la Commission des communautes europeennes. Les efforts de prospection industrielle sont poursuivis. Bien evidemment, toute implantation de nouvelles entreprises pourra beneficier de cet ensemble de dispositions ainsi que des aides traditionnelles a l'aménagement du territoire.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Cozan Jean-Yves](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1585

**Rubrique :** Electricite et gaz

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et reconversions

**Ministère attributaire :** industrie et aménagement du territoire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 août 1988, page 2339